

QUELQUES CHIFFRES



Chaque jour, **37** cyclomotoristes sont impliqués dans un accident grave.

34% des cyclomotoristes tués ont entre 14 et 17 ans.



92% d'hommes



8% de femmes



35% des conducteurs de cyclomoteur impliqués dans un accident mortel ont un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5g/l.



Le risque d'être tué est **27 fois** plus élevé pour un conducteur de cyclomoteur que pour un conducteur de voiture.



Près de **la moitié** des cyclomotoristes tués le sont en agglomération.

Dans **20%** des cas, la défaillance d'un jeune cyclomoteur est une violation intentionnelle d'une règle de sécurité.



AUTRES THÈMES PROPOSÉS PAR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Intervention en classe, sur la circulation à vélo aux abords du collège, l'usage du téléphone au volant...



Atelier de sensibilisation aux risques de l'alcool

« Un tribunal pas banal »

Animation interactive sur la base de la projection vidéo de la reconstitution d'un procès concernant un accident mortel sous l'empire de l'alcool.



Préfecture de la Vienne
Coordination départementale sécurité routière
Tél. : 05 49 47 25 16
pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Atelier de sensibilisation aux risques de la conduite d'un « deux-roues motorisés »

Pour les élèves de la 4^e à la 2nde

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Mis en place par la Coordination sécurité routière de la préfecture de la Vienne, cet atelier s'adresse aux collégiens en âge d'obtenir le permis AM, ainsi qu'aux élèves de seconde.

Il apporte les connaissances nécessaires pour une conduite sécurisée en soulignant la prudence, la vigilance et l'anticipation.

D'une durée de 50 minutes, variable en fonction des contraintes de l'établissement, il s'intègre facilement dans l'emploi du temps.

Dans le cadre d'une information élargie, l'atelier s'adresse également aux parents d'élèves (associations ou individuels) invités par les chefs d'établissement.

Animé par un motard confirmé, intervenant départemental de sécurité routière, **l'atelier laisse de l'espace pour les interactions**, l'expression du public avec des questions pour susciter son implication.

L'intervenant recueille les témoignages et les idées reçues pour pouvoir rebondir et clarifier.

DÉROULÉ

Introduction

Présentation de l'intervenant
Objectifs de l'atelier
Politique de prévention de l'État
L'accidentalité des cyclomoteurs

La conduite d'un deux-roues motorisé

Quels permis pour quels deux-roues
Les conditions de conduite

La conduite anticipative : recommandations

Les 4 V : visibilité, vitesse, vigilance, vulnérabilité
Projection de vidéos : émission «C'est pas sorcier»

Les équipements de protection

Projection de vidéos : le casque et l'équipement en général
Les zones du corps vulnérables
Démonstration de choc sur un casque

Les autres éléments de sécurité

Le véhicule : conformité et entretien
Le «débridage» et les responsabilités

Partie pratique : le simulateur

Selon la durée de l'atelier, un ou deux volontaires sont appelés. Ils choisissent un scénario et se mettent en situation de conduite.

Recommandation : l'usage du clignotant, les autres usagers

Projection de vidéos : émissions «C'est pas sorcier» et «Les dossiers de la route»



Le simulateur est un outil de mise en situation qui amène à prendre conscience des risques en deux-roues motorisés.

Le passé professionnel d'intervenants retraités des forces de l'ordre, les situations dramatiques vécues et l'expérience des motards apportent une dimension concrète aux enjeux de sécurité routière. Ils étayent les recommandations formulées auprès des jeunes.



54% des conducteurs ou passagers de deux-roues motorisés sont victimes de chocs à la tête.

La démonstration de choc sur un casque vise à sensibiliser les conducteurs sur l'importance du casque.